

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OBERMORSCHWIHR
SEANCE DU 10 Juillet 2020

Le dix juillet deux mil vingt, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Côté Jardins, sous la présidence de Monsieur Bertrand HEYBERGER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 11

Présents : 7

Excusés, avec procuration : 4

Présents :

M. Bertrand HEYBERGER, Maire ; Mme Maryline GIOIA, Mme Aurélie GERRER, Mme Julie HEYBERGER, M. François GANGLOFF, M. Jean-Louis MAENNER, M. Jean-Charles FARDEL, Conseillers Municipaux

Absents-excusés :

Monsieur Pierre TRABER, procuration à M. Bertrand HEYBERGER

Monsieur Stéphane BRELURUT, procuration à M. François GANGLOFF

Madame Christine FUCHS, procuration à Mme Aurélie GERRER

Madame Harmonie REHM, procuration à M. Jean-Louis MAENNER

ORDRE DU JOUR

1. Elections des délégués appelés à élire les sénateurs dans le Haut-Rhin

Après les salutations d'usage, M. le Maire passe à l'ordre du jour.

1. Elections des délégués appelés à élire les sénateurs dans le Haut-Rhin.

Rappelons que les 348 sénateurs sont élus par des grands électeurs en deux fois – la moitié du Sénat étant renouvelée tous les trois ans. Le précédent scrutin a eu lieu en 2017, pour l'élection de 170 sénateurs. Celui de septembre prochain renouvellera 178 sièges, ceux de la série 2.

La série 2 comprend : tous les départements du 01 (Ain) au 36 (Indre) et du 67 (Bas-Rhin) au 89 (Yonne) à l'exception de la Seine-et-Marne ; mais aussi la Guyane, la Polynésie française, Saint-Martin et Saint- Barthélemy, Wallis-et-Futuna et les Français établis hors de France.

Les sénateurs sont élus par les élus locaux et les parlementaires. Participent donc au vote : tous les conseillers départementaux, les conseils régionaux élus dans les départements concernés, les députés et les sénateurs, et enfin une partie des conseillers municipaux, qui constituent l'écrasante majorité des grands électeurs (environ 95 %), ainsi que des délégués supplémentaires, dans les communes de plus de 30 000 habitants.

Le vote est obligatoire, sous peine d'une amende de 100 euros.

Les plus de 500 000 conseillers municipaux ne votent pas tous aux sénatoriales : seuls peuvent le faire les délégués qui, selon les cas, ont été élus dans les conseils municipaux ou sont délégués de droit. Au total, environ 145 000 conseillers municipaux prendront part au vote. Le nombre de délégués varie en fonction de la population de la commune

Conformément aux dispositions de l'article R.133 du Code Electoral, le Bureau a été constitué de :

M. Bertrand HEYBERGER, Président,

M. Jean-Louis MAENNER et Mme Aurélie GERRER

Mme Julie HEYBERGER et Mme Maryline GIOIA

Le Conseil a élu pour secrétaire M. François GANGLOFF

ELECTION DES DELEGUES**1^{er} TOUR DE SCRUTIN**

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de **un** délégué.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Résultats du dépouillement

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

11

A déduire : bulletins blancs et nuls	1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	10 voix
Majorité absolue	6

A obtenu :

M. Bertrand HEYBERGER 10 voix

A réuni la majorité absolue et a été proclamé délégué :

M. Bertrand HEYBERGER né le 23 avril 1974 à Colmar
Adresse : 3 rue des Prés – 68420 OBERMORSCHWIHR

qui a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins blancs et nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	11 voix
Majorité absolue	6

Ont obtenu

M. Jean-Charles FARDEL 11 voix
Mme Aurélie GERRER 11 voix
Mme Christine FUCHS 11 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

M. Jean-Charles FARDEL
Adresse : 15 rue Principale - 68420 OBERMORSCHWIHR

Mme Aurélie GERRER
Adresse : 18 A rue de Marbach - 68420 OBERMORSCHWIHR

Mme Christine FUCHS
Adresse : 24 rue de Marbach - 68420 OBERMORSCHWIHR

qui ont déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30